

L'Union Européenne et la santé

Contexte

Vivre en bonne santé est l'une des principales préoccupations des citoyens européens. **L'action de l'UE en matière de santé vise à améliorer la santé publique, à prévenir les maladies et les dangers pour la santé** (y compris ceux liés au mode de vie) **ainsi qu'à promouvoir la recherche.**

L'UE ne définit pas les politiques de santé, ni l'organisation et la fourniture de services de santé et de soins médicaux.

La santé publique est en majorité une compétence d'appui de l'UE c'est-à-dire que son action consiste plutôt à **compléter** les politiques nationales et à **soutenir la coopération entre les États membres dans le domaine de la santé publique.**

Mais dans 2 domaines c'est une compétence partagée :

- Dans les domaines de la recherche, du développement technologique et de l'espace
- Dans les domaines de la coopération au développement et de l'aide humanitaire

Que fait l'UE en affaires de santé ?

La **prévention et la lutte contre les maladies** jouent un rôle central dans la stratégie de l'UE en matière de santé publique. La prévention touche à de nombreux domaines tels que la **vaccination**, la **lutte contre la résistance aux antimicrobiens**, la **lutte contre le cancer** et l'**étiquetage responsable des produits alimentaires**.

Europe de la santé

L'UE a donc un **champ d'action limité** en matière de santé, qui a cependant pu s'étendre lors de la pandémie de COVID-19. Cependant, elle peut agir sur les sujets suivants :

- L'amélioration de la santé publique ;
- L'information et l'éducation en matière de santé ;
- La prévention des maladies et des causes de danger pour la santé physique et mentale ;
- La lutte contre les grands fléaux, en favorisant la recherche sur leurs causes, leur transmission et leur prévention ;
- La surveillance, l'alerte et la lutte contre les menaces transfrontières graves sur la santé ;
- La réduction des effets nocifs de la drogue sur la santé.

Les agences spécialisées en santé

Trois agences spécialisées aident les autorités nationales sur les questions de santé :

- **Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies** (ECDC) évalue et surveille les risques sanitaires émergents afin de coordonner les réponses à ces risques.
- **L'Agence européenne des médicaments** (EMA) est une **agence de régulation** qui gère l'évaluation scientifique de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité de tous les médicaments dans l'UE.

Elle délivre les recommandations et avis scientifiques sur la qualité, l'efficacité et la sécurité des médicaments. Elle étudie les demandes d'autorisation de mise sur le marché des médicaments qui seront délivrées selon son avis par la commission européenne.

En fonction de la procédure choisie par le laboratoire, cette AMM peut être valable dans l'ensemble des États membres.

L'EMA agit à toutes les étapes de la vie d'un médicament : des essais cliniques à la pharmacovigilance en recensant les effets indésirables à l'échelle européenne.

- **Autorité européenne d'intervention en cas d'urgence sanitaire** (HERA) : ses objectifs sont de prévenir, détecter et réagir en situation d'urgence sanitaire

Stratégie européenne en santé

#EU4Health

C'est un programme qui dresse les objectifs de l'UE en matière de santé pour la période 2020-2027 :

- Obligation d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine ;
- Renforcement des structures et mécanismes existants pour l'amélioration du niveau de protection, de prévention, de préparation et de réaction aux risques à l'échelle de l'Union ;
- Amélioration de la coopération transfrontalière pour lutter contre les menaces sanitaires ;
- Élargissement du rôle de l'Union dans la prévention et la coopération internationales.

La nouvelle législation pharmaceutique pour l'Europe

La stratégie pharmaceutique pour l'Europe, qui devrait être votée en 2024, se concentre sur plusieurs aspects clés :

- **Relocalisation** de la production de médicaments en Europe.
- **Soutien aux médicaments d'intérêt thérapeutique majeur.**
- **Révision de l'accès aux médicaments**, pour une meilleure gestion des crises d'approvisionnement en médicaments et dispositifs médicaux.
- **Amélioration de la pharmacovigilance** : Augmentation de la transparence et permettre aux patients de signaler directement les effets indésirables aux autorités compétentes.

Réglementation SoHO

La réglementation SoHO a pour objectif de renforcer la qualité et la sécurité des **substances d'origine humaine** et s'étend à d'autres substances d'origine humaine, telles que le lait maternel humain, qui n'étaient pas réglementées auparavant.

Les priorités en santé pour les prochains mois

Voici le programme de la présidence belge du conseil de l'UE :

Il définit les priorités et les grandes orientations de la présidence belge du 1er janvier au 30 juin 2024. Il a pour slogan : « A Europe that cares, prepares and protects » , « *Une Europe qui se préoccupe, se prépare et se protège* ».

Il se divise en 5 grands axes :

- **Lutter contre la résistance aux antimicrobiens**
- **Renforcer le système de soin en santé** : éviter les pénuries, développer l'innovation, organiser des politiques sanitaires adaptés sur le besoin, faire progresser la promotion de la santé
- **Réviser la législation pharmaceutique** : permettre un accès plus rapide aux soins, de meilleure qualité et respectueux de l'environnement partout en Europe. Tout en renforçant la compétitivité et l'attractivité de l'UE.
- **Avoir une approche transversale** : bien être mental au travail, santé mondial, accès équitable aux soins
- **Finaliser l'espace européen des données de santé**

Commission ENVI = Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

C'est quoi une commission ?

Les commissions élaborent, amendent et adoptent des propositions législatives et des rapports d'initiative. Les membres du Parlement européen y examinent les propositions de la Commission et du Conseil et, s'il y a lieu, rédigent des rapports qui seront présentés à l'assemblée plénière.

Et du coup la santé ?

La commission ENVI est la commission qui s'occupe en partie de la santé publique, les 2 français qui y siègent et qui s'occupent de la santé sont :



Catherine AMALRIC
Députée pour Renew
@AMALRICCatheri1



Nathalie Colin-Oesterlé
Députée pour EPP
@ncolin_oesterle

Pour aller plus loin

[Fiches fonctionnement Europe.pdf](#)

[Avis CESE europe santé.pdf](#)

[Présidence Belge de l'UE.pdf](#)

[Le fonctionnement de l'Europe de la santé - Touteurope.eu](#)

Sources :

[Santé publique - EUR-Lex](#)

[European Commission and WHO/Europe sign €12 million agreement to strengthen health information systems and boost health data governance and interoperability in Europe](#)

Contact

FOUCAUD Tiphanie, METALLAOUI Céline et BOULOUX Cléo

Task Force Affaires Européennes

LESUEUR Pauline

Vice Présidente en charge des Affaires Européennes

affaires.europeennes@anepf.org | 06 95 34 07 06